



©CA81

OBJECTIF SOL, POUR FAVORISER LA TRANSITION DES EXPLOITATIONS

PROJET Le syndicat de bassin Tarn Aval, la Chambre d'agriculture du Tarn et plusieurs autres acteurs s'allient pour inciter les agriculteurs à pratiquer l'agriculture de conservation.

VINCENT SALVETAT

Un projet qui part d'abord d'une constatation. Le syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval s'est intéressé à l'intérêt de l'agriculture de conservation pour les sols. Gestion de l'eau, stockage du carbone, biodiversité, les bienfaits sont nombreux, sur un territoire où 78% de sa surface est constituée de sols agricoles : plus d'infiltration d'eau donc moins de sécheresses ou d'inondations, moins d'émissions de gaz à effet de serre et plus de stockage local du carbone, une biodiversité stimulée en surface et dans le sol et une agriculture durable et préservée de l'érosion des sols. C'est dans ce sens-là que le syndicat et la Chambre d'agriculture du Tarn ont décidé de s'allier pour porter un projet visant à accompagner les agriculteurs du territoire vers de meilleures pratiques pour protéger les sols. Son nom ? Objectif SOL "Agriculture, eau, carbone, biodiversité". "On souhaite proposer aux agriculteurs de les accompagner vers une transition de leurs pratiques à zéro surcoût, pendant une durée de trois ans, avec des formations gratuites, un accompagnement technique et un accès à du nouveau matériel",



©SYNDICAT TARN AVAL

présente Pascale Lyvinec, directrice du syndicat mixte Tarn Aval.

FINANCÉ PAR FRANCE 2030

Le projet a en tout cas retenu l'attention de l'État, puisqu'il a été désigné lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires" du plan France 2030, qui financera 50% de l'opération. "Après avoir appris la nouvelle de notre sélection l'an passé, nous sommes entrés dans une phase de maturation de 18 mois, où l'on doit étudier la faisabilité technique, juridique et financière du projet, avant d'entrer dans la phase opéra-

tionnelle en juin 2025 si tout est validé", précise la directrice. Pendant la phase de maturation, un travail de recensement sera fait pour trouver des agriculteurs potentiellement intéressés à participer à l'opération. Les agriculteurs pratiquant déjà l'agriculture de conservation des sols ne seront pour autant pas mis de côté, ils pourront eux aussi bénéficier de l'accompagnement du projet SOL.

En plus de la Chambre d'agriculture, le projet mobilise déjà plusieurs acteurs locaux de l'agriculture et de l'eau (Agence de l'Eau, la fédération des Cuma du Tarn, l'IFV, les intercommunalités et les producteurs d'eau potable) et est suivi de près par

Le mot de la CA81...

"L'ambition de ce programme orchestré par le syndicat mixte de bassin du Tarn aval est de permettre aux agriculteurs volontaires d'évoluer vers l'agriculture de conservation des sols avec une prise de risque maîtrisée. Cela se traduit par un zéro surcoût. Cela signifie que pendant la phase de maturation, les partenaires du programme (dont la Chambre d'agriculture et d'autres acteurs de l'agriculture et de l'eau) devront trouver des sources de financement innovantes et adaptées. L'idée aussi est de pouvoir accompagner techniquement les agriculteurs, quel que soit leur filière de production. La volonté à terme est de pouvoir vulgariser notre savoir-faire pour permettre de répliquer ce dispositif sur d'autres territoires nationaux."

Alexandra POULVELARIE

Chargée de mission biodiversité, gestion des milieux naturels et pôle SOL

l'Inrae.

Le 29 mars dernier, en présence notamment de Jean-Claude Huc (président CA81), Irène Tolleret (députée européenne), Yannick Jauzion (conseiller régional), Jean-Marc Bou (directeur territorial banque des territoires) et Maxime Cuenot (directeur de la DDT), les conventions de financement de la phase de maturation par l'Agence de l'eau Adour Garonne et par l'État ont été signées. Un moment pour lancer officiellement le début du projet, avec les acteurs majeurs que sont le Syndicat Tarn Aval, la CA81, l'IFV Pôle Sud Ouest, la FDCuma du Tarn et la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Durant la rencontre, les agriculteurs Pascal

Pelissou (Brens), Denis Albenge (Coufouleux) et Maxime Raynal (Mirandol-Bourgnounac), qui ont déjà mis en place cette agriculture sur leur exploitation viticole, céréalière et d'élevage, ont expliqué leurs pratiques : travail minimal du sol, couverture maximale et diversité maximale des cultures. Tous les discours prononcés à l'occasion de l'événement ont félicité la démarche innovante et transversale. Et Christophe Hérin, président du syndicat Tarn Aval, de conclure : "Agriculture, eau, carbone, biodiversité, quatre thèmes pour un point commun : le sol pour du gagnant-gagnant. Donc, ce n'est pas objectif Lune, mais objectif sol, et nous irons, ensemble, décrocher la Lune !" ■